

Délibération

du Conseil de direction de l'IUT de Lorient

Conseil du 08 février 2021

Délibération n° 11-02-2021

Le Conseil de Direction de l'IUT de Lorient approuve à l'unanimité une remise exceptionnelle à 3 étudiants en reprises d'études.

Délibération adoptée.

Le Directeur de l'IUT

Gaël ALLIGAND

Gaël ALLIGAND

Le Directeur
de l'IUT de Lorient
G. ALLIGAND

Documents en annexe au présent extrait :

1- tableau détaillé des remises accordées